

[retour à l'article](#)[imprimer](#) 

VousNousILs.FR

>> QUAND LA VIE EDUCATIVE SE CONJUGUE AU PLURIEL

samedi 09 janvier 2010

L'invité

Vendredi 18 décembre 2009



Jean-Michel Léost : Un ministre de l'Education doit réfléchir à ce qu'est une bonne réforme

« *La réforme du lycée est globalement inacceptable et doit être retirée* ». Ces propos sans ambiguïté émanent de la Société des agrégés, souvent plus nuancée dans ses commentaires. Ses membres refusent également la réforme de la formation des enseignants, pour des raisons qui vont cependant à l'encontre des arguments développés par les autres opposants. Jean-Michel Léost, le président de la SDA, s'en explique.

Qu'est-ce qui justifie la virulence de votre opposition à la réforme du lycée ?

Cette réforme nous paraît très dangereuse. Elle n'est en effet le fruit d'aucune réflexion sur les objectifs et les fins de l'enseignement. La part d'autonomie introduite dans les établissements nous semble également très néfaste : elle va créer une source supplémentaire de disparités entre établissements et entre élèves. La réforme aura, enfin, des conséquences sur le métier d'enseignant, en augmentant les effectifs des classes par le regroupement d'élèves de sections différentes, voire le nombre de classes par professeur, en limitant la liberté pédagogique et en instaurant une concurrence entre les disciplines pour bénéficier des heures de dédoublement.

Retarder le plus possible l'orientation définitive des lycéens ne vous semble quand même pas une bonne idée ?

Les réorientations en cours ou en fin d'année, telles qu'elles sont prévues dans la réforme, se produisaient déjà exceptionnellement. Mais elles ne peuvent pas devenir la règle dans la mesure où, malheureusement, les élèves en difficultés le sont rarement dans une seule matière. En outre, le tronc commun en première constitue une fausse solution. Des lycéens se destinant à différentes sections vont se retrouver ensemble. Mais leurs attentes seront forcément diverses. Cela pose donc des problèmes pédagogiques fondamentaux, à commencer par celui de l'articulation entre le tronc commun et l'enseignement des spécialités.

Certains points méritent-ils cependant, à vos yeux, d'être sauvés dans cette réforme du lycée ?

Très franchement, nous n'y trouvons rien de positif.

Nous avons par exemple approuvé l'idée d'une revalorisation de la filière littéraire. Mais ce qui est proposé n'atteindra en rien cet objectif. Il aurait fallu mettre l'accent sur les langues anciennes, dont la valeur pour la formation intellectuelle est fondamentale, y réintroduire un enseignement obligatoire de mathématiques pour offrir un autre apport culturel aux élèves... Même si le ministère ne l'avoue pas, il est évident que, derrière cette réforme se cachent un objectif comptable et la décision de ne pas remplacer un enseignant sur deux partant en retraite. Je ne dis pas que c'est le seul, mais cet aspect fausse la donne.

La réforme de la formation des enseignants ne trouve pas davantage grâce à vos yeux...

Non, mais pour des raisons diamétralement opposées à celles qui sont notamment mises en avant par d'autres organisations. Contrairement à elles, nous trouvons en effet que le recrutement ne laisse pas suffisamment de place aux disciplines. Les épreuves orales du Capes, par exemple, font la part belle à la pédagogie et à la didactique. Or, il nous paraît totalement aberrant de demander à un candidat qui va débiter dans l'enseignement d'avoir le recul nécessaire pour examiner ses pratiques. Nous n'avons pas été demandeurs de la « mastérisation » mais, puisqu'elle nous est imposée, les concours doivent être disciplinaires. Cela semble acquis pour l'agrégation, mais ce n'est pas du tout le cas pour le Capes.

Comment voyez-vous la rentrée de janvier et la fin de l'année scolaire ?

Sur le lycée, le ministère a obtenu le soutien de quelques organisations syndicales, qui sont certes loin d'être majoritaires, ainsi que la sympathie des fédérations de parents et des associations de lycéens. Il va donc essayer de faire passer sa réforme avec ces appuis. Mais cela nous semble une politique très dangereuse. Le rôle d'un ministre n'est pas de chercher les moyens tactiques de faire passer un projet, un ministre doit réfléchir à ce qu'est une bonne réforme.

Propos recueillis par Patrick Lallemand



Envoyer cette page à un ami

[retour à l'article](#)